



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de **BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

Réf : 2023/29

Objet : Personnel communal - Tableau des effectifs

Date de convocation : 16 juin 2023

Date d'affichage : 16 juin 2023

Date de réunion : 22 juin 2023

Nombre de conseillers : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de votants : 28

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le 22 juin mai à 20 h 48, le Conseil municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, Mme CHARDIGNY Mireille, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, M. FERRAND Etienne, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique, Mme LAFAY Monique, M. MERCIER Michel, Mme MERONI Isabelle, Mme MICHAUD Laurence, Mme ONOFRE Lia, M. PAIN Philippe, M. PERRET Nicolas, M. ROBIN Florent, M. ROZIER Raphaël, M. SAVART Gauthier, Mme SOCQUET Anne-Laure et M. TRUCHON Pierre, conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme BEURRIER Aline qui a donné pouvoir à Mme DONGUY Annick, M. MACIET Luc qui a donné pouvoir à M. SAVART Gauthier et Mme NAVAS Catherine qui a donné pouvoir à Mme CHARDIGNY Mireille

Étaient absents : Mme HENRION Nathalie

M. FERNANDES Michel est nommé secrétaire de séance.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le départ de l'un des agents du Service Administratif (comptabilité) et qu'il n'y a aucune modification de postes au tableau des effectifs.

S'agissant du personnel contractuel actuellement en poste, il est proposé :

- . de stagiairiser au service administratif, l'agent principalement en charge de l'urbanisme et de l'état civil à partir du 01/07/2023.
- . de stagiairiser au service technique, l'agent actuellement ouvrier polyvalent – espaces verts et bâtiments à partir du 01/07/2023
- . après six ans de CDD, de signer un CDI avec l'agent d'entretien et de surveillance (agent de service ménage) à temps complet dans l'école primaire à partir du 22/11/2023.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et vu le décret n° 88-631 du 6 mai 1988 modifié,

Vu la loi 82-213 du 2/03/1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

Après en avoir délibéré et sur proposition du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité

- AUTORISE le Maire à procéder aux déclarations de création et de vacance de postes et prendre les dispositions relatives aux recrutements,

- PRECISE que les crédits seront inscrits au prochain budget de la commune nouvelle et sont inscrits au budget de transition objet de la délibération afférente susvisée.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification du

Fait et délibéré en mairie,

Le 22/06/2023

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
001-200077220-20230622-2023-29-DE
Date de télétransmission : 27/06/2023
Date de réception préfecture : 27/06/2023



TABLEAU des EMPLOIS PERMANENTS à TEMPS COMPLET			
Poste Emplois	Nombre	Grade(s) ou cadre d'emploi autorisé(s) par l'organe délibérant	Catégorie
<i>Service Administratif</i>			
DGS 2000 à 10000 h	1	Cadre : Emploi fonctionnel DGS	A
Attaché	1	Cadre d'emplois des Attachés territoriaux	A
Adjoint administratif	4	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux	C
<i>Service Technique</i>			
Ouvrier polyvalent – Responsable	1	Cadre d'emplois des Agents de Maîtrise	C
Ouvrier polyvalent – Référent du secteur de Dommartin	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	C
Ouvrier polyvalent – Entretien bâtiments	1	Cadre d'emplois des Agents de Maîtrise Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux	C
Ouvrier polyvalent - Entretien voirie	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux	C
Ouvrier polyvalent - Espaces verts et bâtiments	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux	C
Ouvrier polyvalent - Espaces verts	2	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux	C
Agent de service ménage	3	Cadre d'emplois des Adjoints techniques	C
<i>Service Social et d'Hygiène</i>			
Agent spécialisé des Écoles	3	Cadre d'emplois des ATSEM	C
<i>Service Police municipale</i>			
Agents de Police	1	Cadre d'emplois des Agents de Police catégorie C	C
<i>Service Culturel</i>			
Bibliothécaire	1	Cadre des adjoints du patrimoine	C
TOTAL	20		

TABLEAU des EMPLOIS PERMANENTS à TEMPS NON COMPLET				
Poste Emplois	Nombre	Grade(s) ou cadre d'emploi autorisé(s) par l'organe délibérant		Cat.
<i>Service technique</i>				
Entretien des locaux – restaurant scolaire	1	Cadre d'emplois des Adjoints Technique	32h00 /semaine	C
Entretien des locaux – restaurant scolaire	1	Cadre d'emplois des Adjoints Technique	31 h 30 / semaine	C
Entretien des locaux – restaurant scolaire	1	Cadre d'emplois des Adjoints Technique	29h / semaine	C
Entretien des locaux – restaurant scolaire	1	Cadre d'emplois des Adjoints Technique	22 h 00 / semaine	C
Entretien des locaux – restaurant scolaire	1	Cadre d'emplois des Adjoints Technique	15 h 44 / semaine	C
Interclasse	1	Cadre d'emplois des Adjoints Technique	16 h 28 / semaine	C

Accusé de réception en préfecture
001-200077220-20230622-2023-29-DE
Date de télétransmission : 20/06/2023
Date de réception préfecture : 27/06/2023

Restaurant scolaire + interclasse	1	Cadre d'emplois des Adjoints Technique	5 h 51 / semaine	C
<i>Service animation</i>				
Restaurant scolaire + interclasse	1	Cadre d'emplois des Agents d'Animation	5 h56 / semaine	C
<i>Service Social et d'Hygiène</i>				
Agent Territorial spécialisé des écoles maternelles	1	Cadre d'emplois des ATSEM	28 h30 / semaine	C
Agent Territorial spécialisé des écoles maternelles	1	Cadre d'emplois des ATSEM	28 h / semaine	C
Agent Territorial spécialisé des écoles maternelles	1	Cadre d'emplois des ATSEM	32 h 30 / semaine	C
<i>Service Culturel</i>				
Agent de la médiathèque	1	Cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	17 h 30 / semaine	C
TOTAL	12			